



Au fil du Ponteillard

Bulletin d'informations municipales de la Commune de MALLEMOISSON

N°82

Juillet-Août-Septembre 2019

LES
DATES
À RETENIR
Agenda :

13

Août :

Vendredi 16 août 2019 :

Concours de boules organisé par l'association La Boule Duyes et Bléone. Pour plus de renseignements, contacter le 06.32.72.58.95.

Du Vendredi 23 août au dimanche 25 août 2019 :

La fête votive se déroulera sur l'esplanade. Pour plus de renseignements, vous retrouverez le programme en page 2 et vous pouvez contacter directement le comité des fêtes au 06.50.53.72.11

Septembre :

Dimanche 8 septembre 2019 :

Vide grenier organisé par l'association du Grillon Buissonnier. Pour plus de renseignements, contacter le 06.67.93.02.50.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019 :

L'Amicale de la médiathèque est heureuse de vous convier à sa deuxième manifestation autour des arts en tous genres de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Pour plus de renseignements, contacter le 06.71.53.99.13.

Dimanche 22 septembre 2019 :

Concours de Boules organisé par l'association La Boule Duyes et Bléone. Pour plus de renseignements, contacter le 06.32.72.58.95.

LE MOT DU MAIRE :

Soleil, chaleur, farniente, vacances....tous les ingrédients sont réunis pour passer un bel été !

Sur notre commune de nombreuses activités à découvrir ou redécouvrir comme par exemple les balades au reboisement pour apprécier la nouvelle piste réaménagée par l'ONF, un parcours Arbre et Aventure agrémenté d'une promenade en kart électrique, une visite aux producteurs de la Maison de Produits de Pays, une soirée soupe au pistou chez Jeannette sans oublier des parties de boules à l'ombre des platanes...



Place aux fêtes votives, celle de Mallemoisson en particulier dont vous trouverez le programme détaillé en page intérieure, Je vous souhaite de passer un très bel été !

Emmanuelle MARTIN



Pour autant, la saison estivale est également l'occasion de pouvoir réaliser de nombreux travaux à l'école notamment. Après les menuiseries extérieures en 2017, le chauffage en 2018, l'été 2019 est consacré à des travaux de réfection des locaux côté maternelle (robinetteries adaptées aux plus petits et économes en eau, remplacement des sanitaires...), peinture des murs et changement des lits des tout petits, la cour de l'école n'a pas été oubliée et a fait l'objet d'un relooking coloré. Un grand merci à l'équipe technique pour ce travail, l'occasion de souhaiter la bienvenue à Médéric qui nous a rejoint récemment.

NOUVEAUTES : Rentrée scolaire : CANTINE

Un nouveau prestataire pour la cantine scolaire a été sélectionné par Provence Alpes Agglomération sur des critères de qualité très précis. La prestation démarrera dès la rentrée scolaire, soit le 2 septembre 2019.

Quelques nouveautés sont donc de mise :

Afin d'éviter le gaspillage et affiner le nombre de repas à préparer, l'inscription à la cantine pour la semaine, s'effectuera le jeudi pour la semaine suivante.

N'oubliez-pas, la vente de tickets de cantine et de garderie reprendra dès le mardi 27 août 2019 à 13 heures 30 en mairie.

D'ici là, toute l'équipe municipale vous souhaite une très belle fin d'été.

Horaires de la Boulangerie :

La période d'été est l'occasion de renouveler ses horaires d'ouverture. L'ouverture de la boulangerie à compter du mardi 3 septembre change : du mardi au samedi 3h-18h30 non stop, dimanche 3h-13h, fermeture hebdomadaire le lundi.

PROGRAMME DE LA FETE VOTIVE 23-24-25 Août 2019

VENDREDI 23 AOÛT :

20 Heures : MOULES – FRITES – DESSERT – ¼ VIN - CAFE – 15 € - Réservation - 06- 50 -53 -72 -11
21 Heures : DOUBLETTE MELEE – 100 € + LES MISES 10 € / EQUIPE - Consolante incorporée
22 Heures : BAL AVEC TOTOR - SOIREE CHIPPENDALES

Le comité des fêtes se réserve le droit de modifier le programme et décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

SAMEDI 24 AOÛT :

14 Heures : TRIPLETTE MIXTE - 120 € + LES MISES - 15 € / EQUIPE
Consolante incorporée
16 Heures : LOTO - 4 € LE CARTON - 10 € LES 4 CARTONS
21 Heures : DOUBLETTE MIXTE - 100 € + LES MISES – 10 € / EQUIPE
Consolante incorporée
22 Heures : BAL AVEC TOTOR – SOIREE NEIGE

Pendant toute la fête : Restauration rapide.

Enfant accepté jusqu'à 13 ans pour remplacer une femme sur les concours mixtes.

En cas de pluie, les concours de boules seront remplacés par des concours de cartes.

DIMANCHE 25 AOÛT :

9 Heures : CONCOURS RESERVE AUX HABITANTS DU VILLAGE – LOTS EN NATURE - GRATUIT (enfants et adultes)
9 Heures 30 : PROMENADE EN CALECHE GRATUITE TOUTE LA JOURNEE
12 Heures : APERITIF D' HONNEUR OFFERT PAR LA MUNICIPALITE
14 Heures 30 : TRIPLETTE MELEE MIXTE – 200 € + LES MISES - 5 € / JOUEUR Consolante incorporée - SOUVENIR EDMOND MERLE
16 Heures : ANIMATIONS POUR ENFANTS – CONCOURS DE GATEAUX – 1er PRIX - 30 € -
21 Heures : DOUBLETTE MIXTE – 100 € + LES MISES – 10 € /EQUIPE – Consolante incorporée
22 Heures : BAL AVEC LES TOTOS BOYS

LUNDI 26 AOÛT :

9 Heures : CONCOURS PROVENCAL TRIPLETTE - 250 € + LES MISES – 15 €/EQUIPE - SOUVENIR JEAN JACQUES LUCHARD
14 Heures 30 : TRIPLETTE PETANQUE – 120 € +LES MISES - 15 €/EQUIPE - Consolante incorporée
16 Heures : CONCOURS DE BELOTE MELEE – 30 € + LES MISES - 5€ / JOUEUR

VIE CULTURELLE ET COMMUNALE

Retour sur la journée de don du sang du 29 juillet 2019

Lundi 29 juillet, la salle des Cèdres n'a pas désempli de 15h00 à 19h00 et les médecins et infirmières de la FNS (Fédération Nationale du Sang) n'ont guère eu de temps pour eux. L'appel de don du sang lancé par Jean Paradiso, président de l'ADSB (Association des Donneurs de Sang Bénévoles) sur le secteur de Mallemoisson/Aiglun/Le Chaffaut/Barras/Thoard et de son équipe a largement été entendu. En effet, cette collecte était exceptionnelle car celle-ci se déroulait un après-midi dans le secteur pour la deuxième année. Ce sont 78 personnes qui se sont présentées pour un total de 70 poches de sang recueillies avec 9 nouveaux donateurs. L'ADSB remercie tous les donateurs et les bénévoles ainsi que les mairies partenaires pour leurs implications, la présence de Madame le Maire de Mallemoisson, pour cette belle preuve de solidarité !

Céline Barbier

Rencontres d'artistes :

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre, l'Amicale de la médiathèque est heureuse de vous convier à sa manifestation autour des arts en tous genres (anciennement appelée « Rentrée des Artistes) et ce, pour la deuxième année consécutive. Que vous soyez passionnés de lecture, de peinture, de fabrications artisanales, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. De nombreuses manifestations seront proposées tout au long de ce week-end, que ce soit à la médiathèque, à la Salle des Cèdres ou encore, si le temps le permet, sur la place de la mairie. Début des festivités samedi 14 septembre et tous les membres de l'Amicale ainsi que les artistes vous y attendent nombreux de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 afin de venir découvrir leurs créations et échanger avec eux. Parce que l'art doit être accessible à tous, la médiathèque et l'Amicale ont décidé de l'amener jusqu'à vous !



"Mais.....Que fait la commune ?"



Travaux de l'ONF : Accessibilité de la forêt :

Afin de permettre un accès pour tous, l'ONF (Office National des Forêts) a programmé plusieurs périodes d'intervention au Reboisement afin d'élargir l'accueil en forêt pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite et aussi, offrir des supports d'interprétation du patrimoine forestier. La seconde phase de ce chantier se déroulera à l'automne 2019 et consistera en la pose des mobiliers et des travaux pouvant justifier des fermetures ponctuelles. Nous déplorons de nombreux actes de vandalisme à l'occasion de la 1ère phase de travaux (panneaux arrachés, barrières dérobées). L'ONF et la mairie de Mallemoisson vous recommandent donc la plus grande vigilance et vous invitent à signaler tout acte de vandalisme dont vous pourriez être témoin.



Inscription aux transports scolaires de l'agglomération :



Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée : trois choix s'offrent à vous pour inscrire vos enfants pour les transports scolaires :

3

soit directement en ligne à partir du 15 juin sur le site Internet :

<https://pegase5.gfi.fr/capad/usager/>,

soit en appelant le numéro suivant : 04.92.32.43.27 ou encore en envoyant un mail à l'adresse suivante : transports@provencealpesagglo.fr
Pour les enfants domiciliés à Mallemoisson et scolarisés à Digne-les-Bains et désireux de bénéficier d'un arrêt de car soit à Mallemoisson soit à Aiglun, vous pouvez également adresser un courrier directement au siège de l'agglomération :

Provence Alpes Agglomération
4, rue Klein
04000 Digne-les-Bains.

Pour plus de facilités dès la rentrée, pensez à vous y prendre dès maintenant !

Proposition de réunion :

Une réunion de sensibilisation aux risques de cambriolages et d'arnaques est proposée par les services de la gendarmerie. En fonction du nombre personnes intéressées, la réunion pourra avoir lieu. Nous demandons aux administrés intéressés de bien vouloir se manifester. Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie par téléphone au 04.92.34.65.03 ou par mél avant le 15/09/2019 en nous communiquant vos coordonnées, pour que l'on puisse vous recontacter.

Panneau d'information :

Afin de limiter l'affichage sauvage et le travail de nettoyage/décollage incombant aux agents communaux, il a été décidé de proposer un support supplémentaire de communication et une réglementation par voie d'arrêté pour éviter tout débordement. Le service technique de la commune a réalisé le panneau d'affichage libre installé le long du local buvette sur l'esplanade Jean Moulin. Ce panneau, ainsi que les autres panneaux d'affichages de la Commune de Mallemoisson sont maintenant réglementés par arrêté municipal N° 93_2019. Ainsi, par cet arrêté, il a été convenu que tout affichage associatif et à but non lucratif doit respecter certaines conditions. Celui-ci est possible sur les panneaux d'affichages dédiés à cet effet, celui de l'Avenue de l'Europe, ceux de la place de la mairie, celui de la rue Segond et celui du 14 juillet, en format A4 exclusivement. Cet affichage étant gratuit, il ne pourra cependant pas excéder un délai de 15 jours. Les manifestations à but lucratif ont elles aussi droit à la parole mais devront être apposés au plus tôt 15 jours avant la date du dit événement et déposés 48 heures après ce dernier.



Tout autre affichage est interdit sur le mobilier urbain et en bordure des espaces verts. En cas de non respect de ces règles, il en sera fait recours au Maire de Mallemoisson, au Commandant du Groupement de Gendarmerie et ainsi transmis au Préfet afin que les sanctions en vigueur et définies par le Code de l'Environnement soient appliquées.

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires de la Mairie :

Lundi : 13h30 à 17h00
Mardi : 13h30 à 18h00
Mercredi : 08h30 à 13h00
Jeudi : 08h30 à 12h00
Vendredi : 08h30 à 12h00

Téléphone : 04.92.34.65.03
www.mairie-mallemoisson.fr

NUMERO D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures d'ouverture de la mairie et uniquement en cas de véritable urgence)
07.85.59.64.73

MEDIATHEQUE :

Horaire de la Médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 17h00
Mercredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 09h00 à 12h00

DECHETTERIES :

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales :

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 à Aiglun
Du Lundi au Samedi de 15h00 à 18h00 à Barras

Fermées le dimanche et les jours fériés.

SERVICES :

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux le premier lundi du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations. Pour les gros volumes de déchets verts, la commune met à disposition sur réservation une benne au tarif de 20 euros par rotation.

Permanence de l'Assistante Sociale :

Madame PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 tous les 3èmes vendredis du mois. Pour toute demande de rendez-vous, merci de la contacter au 04.92.30.09.20

Permanence des élus en Mairie :

Premier et troisième samedis du mois sur rendez-vous.

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château Arnoux St Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous.

Un après-midi riche à la médiathèque de Mallemoisson

Samedi 25 mai, la médiathèque Michel Martin était animée et pour cause, elle célébrait à la fois Le Printemps des Poètes et l'Art de Mai. Manifestation organisée par l'Amicale de la médiathèque présidée par Annick Chapon-Proust, le programme était chargé. Dès 16h30, Sophie Noël, ancienne enseignante en sciences physiques, a présenté les futurs ateliers philo qu'elle dispensera une fois par mois, probablement le samedi matin à partir du mois de septembre, à la médiathèque et rien



de tel pour rentrer dans le vif du sujet que de proposer à l'assemblée une petite réflexion autour d'un texte de Christian Bobin. Puis, les visiteurs ont pu assister à des séances de dédicaces de Serge Panis et de Josiane Havez avant de découvrir l'exposition qu'ils ont montée ensemble. Au total, ce sont 22 toiles que Josiane Havez a exposé dans toute la médiathèque avec une série sur « Le baiser » et une autre plus intime intitulée « Mes petites louloutes » dédiées à ses trois petites-filles. Serge Panis, quant à lui, a proposé une série composée d'une dizaine de photographies sur le thème « Dans les rues de Marseille » et a complété avec diverses photographies essentiellement sur le printemps afin de coller le plus possible au thème de cette manifestation. L'exposition est restée visible jusqu'au samedi 8 juin aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque. La soirée s'est terminée par une philofable de Sophie Noël autour d'un verre de l'amitié. Un après-midi, bien que pluvieux, qui s'est déroulé dans une ambiance très agréable et chacun a pu y trouver son compte, que ce soit dans les discussions engagées, dans les expositions ou les écrits proposés en dédicace !

Céline Barbier

Ateliers philo à la médiathèque :

Sophie Noël vous proposera tous les troisièmes samedi du mois un atelier philo à la médiathèque de 10h00 à 11h30.

Ces ateliers sont ouverts à tous et sont gratuits. Venez débattre à partir d'un sujet proposé par l'animatrice, écouter, apprendre, vous enrichir.

La médiathèque restera ouverte durant ces horaires et pour les simples curieux qui n'oseraient pas encore se lancer, ils auront le loisir d'écouter et pourquoi pas, d'avoir envie de prendre part à la discussion. Cette activité, proposée par l'Amicale de la médiathèque débutera le samedi 21 septembre.

Une fête de l'école déjà à l'heure d'été

Mardi 18 juin, l'heure était déjà aux grandes vacances et la tête dans les étoiles pour les élèves de l'école de Mallemoisson avec leur traditionnelle fête de fin d'année. En effet, cette année, il y avait un thème : celui des planètes et de l'espace. Vaste sujet sur lequel tous les élèves se sont plongés depuis le mois d'avril afin de réaliser les différentes compositions qui ornaient la cour de l'école à cette occasion, avec l'aide de Clémentine Chapon, l'une des mamans d'élèves et designer textile. Les huit chansons interprétées par les enfants étaient elles aussi toutes orientées vers notre beau système solaire et le mystère qui l'accompagne. « Les enfants se sont régalez en travaillant sur le thème des planètes et de l'espace en général car c'est réellement passionnant », explique Pascale Nalin, enseignante. Enfin, avant de partager un bon apéritif avec des gâteaux et autres amuse-gueules confectionnés par les parents et de s'hydrater autour des boissons offertes par l'école, les quatre institutrices, Pascale pour les plus petits, Patricia pour les GS/CP, Laurence pour le Cours élémentaire et Françoise pour le Cours Moyen, ont à leur tour entonné la chanson intitulée « Je veux du soleil », histoire d'annoncer un beau prélude à ces vacances qui avancent à grands pas et qui promettent d'être ensoleillées.

Céline Barbier

Au fil du Ponteillard n°82 : Juillet-Août-Septembre 2019

Éditeur : Mairie de MALLEMOISSON--Hôtel de ville 04510

Directeur de publication : Emmanuelle MARTIN, Maire

Comité de rédaction : Céline BARBIER - Naïs HERPEUX

Maquette et impression : Mairie de MALLEMOISSON

Image : Source Mairie, Provence Alpes Agglomération, google droit d'utilisation sans but commercial